

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1175 – 26/08/2024

Descriptif

Objet	:	Études test en vue d'obtenir une image directrice concernant le Centre Sécurité Rade (CSR), la création d'une zone de baignade et une zone de renaturation dans le périmètre de la rade.
Forme de mise en concurrence	:	Planification test (SIA 142i-604f)
Type de procédure	:	Sélective
Mandat	:	Équipe pluridisciplinaire constituée d'un architecte paysagiste (pilote), d'un architecte, d'un ingénieur civil et d'un ingénieur en environnement
N° de publication sur simap.ch	:	272
Date de publication sur simap.ch	:	21 août 2024
Délai de rendu	:	4 octobre 2024 (selon la fiche sur simap.ch), pour les dossiers de candidature 4 octobre 2024 et 19 août 2024 (selon le Règlement de la procédure), pour les dossiers de candidature
Adjudicateur	:	Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA), Route des Jeunes 1A, 1208 Genève, Sandra Bozon
Organisateur	:	Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA), représenté par M&R conseils projets immobiliers SA, Avenue Godefroy 1, 1208 Genève, Louis Rochaix
Communauté de soumissionnaires	:	Admise. Les associations de bureaux pour une même discipline ne sont pas autorisées.
Sous-traitance	:	Non admise
Collège d'experts	:	Président du collège d'experts

M. Francesco Della Casa, architecte cantonal, DT

Membres

M. Franck Pidoux, directeur Service aménagement des eaux et pêche, OCEau, DT

Mme Céline Papasavvas, cheffe de projet OCBA, DT

M. Cédric Vincent, chef de Service du Domaine Public Lacustre et de la Capitainerie (SDPLC), OCEau, DT

M. Pierre Robyr, chef de projet, DT

M. Cyrille Dutheil, lieutenant, responsable de la brigade de la navigation, Police, DIN

M. Patrick Mollard, architecte EPFL, directeur SMS, OPS, DT

M. Thomas Lebedinsky, directeur, Département de la sécurité et des sports, Ville de Genève

M. Nicolas Betty, chef du Service aménagement génie civil et mobilité, Ville de Genève

M. Gilles Doessegger, adjoint de direction, Service de l'urbanisme, Ville de Genève

M. Pierre Tourvieille, conseiller en conservation, Unité conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève

M. Marco Rampini, architecte paysagiste, Atelier Descombes Rampini SA

Mme Barbara Tirone, architecte, A-ARCHITECTES Sàrl

M. Yves Bach, ingénieur civil, EDMS SA

M. François Gerber, ingénieur environnement, Biotech Biologie

Appliquée SA

Suppléants

M. Benoit Bouthinon, adjoint de direction, Service aménagement, génie civil et mobilité, Ville de Genève

Mme Winnie Covo, responsable de politique publique, département de la sécurité et des sports, Ville de Genève

Mme Martalicia Schnell, cheffe de projet, OCBA, DT

M. Johann Renaud, sergent-major, remplaçant du chef de brigade, Police, DIN

M. François Beetschen, ingénieur, OCEau, DT

M. François Joss, architecte, A-ARCHITECTES Sàrl

M. Rudolfo Parda, ingénieur civil, EDMS SA

M. Richard Fulop, architecte paysagiste, Atelier Descombes Rampini SA

Mme Noémie Sakkal, architecte, conservatrice et directrice adjointe SMS, OPS, DT

Spécialistes-conseils

M. André Tonneti, responsable de l'Unité eau potable électricité-électronique, SIG

Mme Arielle Cordonnier, ingénieure, OCEau, DT

Mme Mélanie Cordier, ingénieur environnement, SERMA

M. Julian Hindle, ingénieur sécurité, ORQUAL SA

Associations (WWF, Pro Natura, Association pour la sauvegarde du Léman, association HAU, GOBG, patrimoine suisse, la FSPG)

Pilote de la procédure

M. Blaise Lamercy, AMO, M&R conseils projets immobiliers SA

M. Louis Rochaix, AMO, M&R conseils projets immobiliers SA

Critères d'appréciation	:	Compréhension de la problématique et motivation	50 %
	:	Organisation et références du candidat (mandataires)	40 %
	:	Organisation de l'équipe mise à disposition pour le projet	10 %
Indemnités	:	La somme globale des indemnités est de CHF 180'000.- HT, soit CHF 60'000.- HT par équipe de mandataires.	
		Aucune indemnité n'est prévue pour la phase de sélection.	

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de la mise en concurrence	:	Planification test (SIA 142i-604f)
Remarques sur le concours	:	La CCAO se réjouit de l'organisation de cette procédure.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur